

## Demande de carte professionnelle

Vous êtes agent immobilier, administrateur de biens, syndic de copropriété, marchand de listes et vous souhaitez effectuer :

- Une demande initiale de carte professionnelle
- L'ajout ou la suppression d'une activité (mention) sur une carte professionnelle

Voici les éléments pour constituer votre dossier de demande de carte professionnelle :

- [Le formulaire de demande de carte professionnelle](#) [1]
- [La liste des pièces justificatives](#) [2]

Le coût est de 160 €, à régler par chèque à l'ordre de la CCI Allier (non soumis à la TVA art 256B du Code Général des Impôts).

-----  
Modification de carte : 68 €, à régler par chèque à l'ordre de la CCI Allier

---

**URL source:** [//www.allier.cci.fr/content/demande-de-carte-professionnelle](http://www.allier.cci.fr/content/demande-de-carte-professionnelle)

### Liens

[1] [https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa\\_15312.do](https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_15312.do)

[2] [http://travail.allier.cci.fr/sites/default/files/fichier\\_telechargement/liste\\_pj\\_demande\\_carte\\_pro.pdf](http://travail.allier.cci.fr/sites/default/files/fichier_telechargement/liste_pj_demande_carte_pro.pdf)